



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 11 DECEMBRE 2019**

Le **mercredi 11 décembre 2019 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 04 décembre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Etaient présents :

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Marie LE COUSIN, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Daniel ROUSSEL, Catherine LEROUX, Sophie LOQUIN, Tony LACROIX, Béatrice TASSERY, Jean Marie ALINE, Patrick GIRAUD, Vincent SGARLATA

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Cécile JOURDAINNE à François CRAMILLY, Franck LEBRET à Patrick CALLAIS, Christian LETEURTRE à Daniel ROUSSEL, Amandine TAVARES GOMES à William GUILLARD

Absent(s) non excusé(s):

Sébastien PETIT, Robin DAVID, Juanita AUGUSTIN, Juan Carlos VEGAS

formant la majorité des membres en exercice.

Madame GALHAUT est nommée secrétaire de séance.

BUDGET PRIMITIF VILLE - DECISION MODIFICATIVE N° 6 - CM/19/138

Il est rappelé au Conseil Municipal que des décisions modificatives destinées à des inscriptions complémentaires et des virements de crédits sont indispensables au bon fonctionnement des services.

Considérant la nécessité d'effectuer des virements de crédits internes au sein de différents services, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative suivante :

BUDGET PRINCIPAL

Désignation	Dépenses	Recettes	Commentaires
<i>FONCTIONNEMENT</i>			
D 6811-01 (Ch.042) : Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	12 853,69 €		Amortissement pour la fiche de bien relative aux écritures de clôture du budget de LA HAZAIE (reprise du déficit)

D 023-01 (Ch.023) – Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	-12 853,69 €		Equilibrage budgétaire
R 722-212 (Ch.042) – (ordre) immobilisations corporelles		7 500,00 €	Travaux en régie 2019
R 722-211 (Ch.042) – (ordre) immobilisations corporelles		4 800,00 €	
R 722-70 (Ch.042) – (ordre) immobilisations corporelles		2 700,00 €	
R 722-421 (Ch.042) – (ordre) immobilisations corporelles		6 500,00 €	
R 722-412 (Ch.042) – (ordre) immobilisations corporelles		900,00 €	
R 722-823 (Ch.042) – (ordre) immobilisations corporelles		3 000,00 €	
D 023-01 (Ch.023) – Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	25 400,00 €		Equilibrage budgétaire
D 022-020 (Ch.022) – Dépenses imprévues Fonctionnement	-44 200,00 €		Nécessité de versement d'une subvention de fonctionnement à destination du CCAS suite à régularisation du solde d'exécution d'investissement (à la demande de la trésorerie)
D 657362-020 (Ch.65) – Autres charges de gestion courantes pour CCAS	44 200,00 €		
TOTAL	25 400,00 €	25 400,00 €	
INVESTISSEMENT			
R 28041632-01 (Ch.040) : Etb. À caractère adm. – Bâtiments et installations		12 853,69 €	Amortissement pour la fiche de bien relative aux écritures de clôture du budget de LA HAZAIE (reprise du déficit)
R-021-01 (Ch.021) – Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)		-12 853,69 €	Equilibrage budgétaire
D 2313-212 (Ch.040) – (ordre) Constructions	7 500,00 €		Travaux en régie 2019
D 2313-211 (Ch.040) – (ordre) Constructions	4 800,00 €		
D 2313-70 (Ch.040) – (ordre) Constructions	2 700,00 €		
D 2313-421 (Ch.040) – (ordre) Constructions	6 500,00 €		
D 2313-412 (Ch.040) – (ordre) Constructions	900,00 €		
D 2315-823 (Ch.040) – (ordre) Constructions	3 000,00 €		

R-021-01 (Ch.021) – Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)		25 400,00 €	Equilibrage budgétaire
TOTAL	25 400,00 €	25 400,00 €	

Pour information, le solde des dépenses imprévues après D.M N° 6 est de :

022-020 : Dépenses imprévues de fonctionnement : 143 455.00 €

020-01 : Dépenses imprévues d'investissement : 128 998.78 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 1612-11,

VU la délibération n° CM/19/026 du 4 avril 2019 approuvant le budget primitif 2019 de la commune,

VU le rapport de Monsieur le Maire.

ADOpte la décision modificative comme indiquée dans le tableau présenté.

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 22 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 22 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

Fait au Trait et certifié exécutoire
 le 11 décembre 2019

Patrick CALLAIS,
MAIRE

